

## Rencontre du réseau Palestine Coopération décentralisée et non gouvernementale sur l'Eau et l'Assainissement

Vendredi 11 février 2022

Compte rendu

Cette rencontre est organisée à l'attention des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, collectivités territoriales et associations françaises, intervenant ou souhaitant intervenir en Palestine dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. L'objectif de cet évènement est de vous partager des éléments du cadre sectoriel de l'eau et l'assainissement ; de vous mettre en lien et de vous permettre d'échanger autour de quelques thématiques ciblées, introduites par la présentation de retours d'expériences.

Au travers de ses « réseaux pays », le pS-Eau propose des espaces d'échanges pour partager des expériences et mettre en débat des problématiques d'intérêt commun, appuyer la capitalisation des actions, accompagner le montage de projets en lien avec les autorités françaises et palestiniennes concernées.

Ces actions s'inscrivent dans la mission globale du pS-Eau, qui agit pour la progression vers l'Objectif de Développement Durable n°6 pour l'accès à l'eau et l'assainissement, au travers d'activités visant à centraliser, approfondir, produire de la connaissance, accompagner et appuyer les initiatives, susciter et stimuler la mobilisation.

Ce webinaire a réuni 53 participants : [consultez la liste des participants.](#)

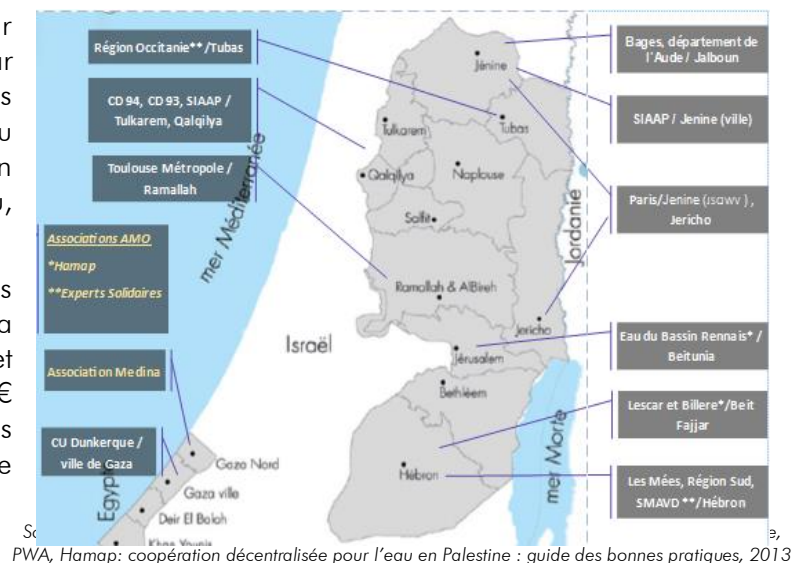
### L'inscription de la coopération décentralisée sur l'eau et l'assainissement dans le cadre sectoriel palestinien

#### pS-Eau-Mélie Boissel : Paysage de la coopération franco-palestinienne sur l'eau et l'assainissement.

[Lien vers la présentation](#)

La coopération décentralisée française sur l'eau et l'assainissement se caractérise par une implication particulièrement forte des collectivités territoriales, tant au niveau du portage politique que de la mobilisation des services techniques concernés (eau, assainissement gestion des ressources).

De nombreuses collectivités françaises s'engagent financièrement pour la solidarité internationale sur l'eau et l'assainissement dans le monde (15,4 M€ en 2020, s'ajoutant aux 15,8 M€ apportés par les agences de l'eau), cependant ce niveau d'implication technique, qui n'est pas généralisé, donne tout son sens et sa pertinence à la coopération décentralisée entre collectivités françaises et palestiniennes. Les actions s'appuient également sur des associations ayant une expertise dans ces secteurs et une bonne connaissance du contexte local, en particulier Hamap Humanitaire et Experts Solidaires. Quelques associations agissent également en dehors du cadre des coopérations décentralisées, en particulier Médina à Gaza.



## SCAC Jérusalem/ AFD - Julie Dusseaux, Constance Bréhaut - La place du secteur eau/assainissement dans la coopération décentralisée et les dispositifs d'accompagnement et de financement.

Les relations de coopération décentralisée constituent un vecteur précieux des relations franco-palestiniennes, stimulant des dynamiques territoriales multi-acteurs en France et en Palestine (élus, services techniques des collectivités, organisations de la société civile, milieux universitaires et étudiants), autour de projets utiles aux habitants. Le secteur de l'eau et assainissement constitue un axe majeur de la stratégie d'intervention française en faveur des Territoires Palestiniens, mobilisant des fonds de l'Agence Française de Développement, du MEAE, et également des collectivités territoriales françaises. En 2019, l'aide publique au développement mobilisée par l'ensemble de ces acteurs pour le secteur de l'eau en Palestine représente près de 13 M€.

La coopération franco-palestinienne sur l'eau s'inscrit dans un contexte où la disponibilité de la ressource en eau est contrainte par les accords d'Oslo, qui ont défini en 1994 les modalités de partage des ressources entre Israël et Palestine. Les ressources en eau sont en réalité inférieures aux termes de l'accords et ne permettent pas de satisfaire les besoins. La dynamique de colonisation en Cisjordanie vient accroître la pression sur la ressource. Face à cette situation, la Cisjordanie est contrainte d'acheter 60 % de son eau à Mekorot.

Ainsi, les collectivités partenaires sont demandeuses d'accompagnement pour optimiser l'efficacité de leur système de distribution et améliorer la gestion des ressources en eau disponibles. La coopération repose sur des liens forts entre les élus, et se caractérise par une place importante donnée aux échanges politiques et techniques. Le secteur de l'eau et l'assainissement est également propice aux actions de sensibilisation en France. Au niveau technique, La coopération est un moyen de co-construire les services d'eau et d'assainissement via des échanges d'expériences sur les aspects techniques et la gouvernance.

Le SCAC et le Consulat peuvent être consultés, pour faciliter la mise en lien avec les collectivités locales partenaires, identifier les services techniques qui peuvent être sollicités, accompagner à formaliser les demandes de financement à la DAECT.

Le secteur de l'eau est soutenu techniquement par plusieurs plateformes, le pS-Eau, la DAECT à Paris et le SCAC à Jérusalem et financièrement par plusieurs dispositifs :

- 1) **Julie Dusseaux (DAECT/SCAC) présente le fonds conjoint** au soutien de la coopération franco-palestinienne mise en œuvre par les ministères des affaires étrangères français et palestinien, pour lesquels le secteur de l'eau est une priorité. L'apport du ministère s'élève à 50 % du budget total, mais ne peut pas être supérieur aux contributions de la collectivité française. Le salaire des agents territoriaux peut être valorisé à hauteur de 50 %. Les infrastructures ne sont pas financées, l'accent est mis sur les actions de renforcement des capacités. Le fond conjoint triennal est ouvert jusqu'au **18 mars**.
- 2) **Constance Brehaut (AFD) présente le dispositif FICOL** (facilité de financement des collectivités territoriales françaises). La date limite de dépôt des notes d'intention est fixée au **8 avril** pour une remise d'un projet abouti le 30 septembre. Le dispositif finance le projet à hauteur de 30 % de son budget, pour un financement minimal de 200 k€ et maximal de 1,5 ME.

Contactez Catherine SIMO ([simoc@afd.fr](mailto:simoc@afd.fr)) pour plus d'informations, ainsi que la [Plaque de la Ficol](#).

- 3) **Mérodie Boissel (pS-Eau) évoque la loi Oudin Santini** qui permet aux collectivités territoriales qui exercent les compétences de l'eau et/ou de l'assainissement en France, de dédier jusqu'à 1% du budget de ces services, pour des actions de solidarité internationale sur l'eau, l'assainissement et la gestion et protection des ressources en eau. Au-delà d'un engagement financier, ce dispositif encourage la mobilisation de l'expertise des services techniques concernés. Ces dynamiques sont soutenues par les Agences de l'Eau qui co-financent les actions dans lesquelles s'impliquent les collectivités territoriales.

## PWA / AFD Rawan Isseed / Hani Boullata : Les enjeux, le cadre réglementaire du secteur de l'eau et l'assainissement et les réformes en cours

[Consultez la présentation](#) de la PWA/AFD qui comporte de nombreux détails et informations complémentaires.

[Consultez la fiche pays Palestine du pS-Eau](#)

Hani Boullata revient sur les accords d'Oslo, qui contraignent le développement de l'eau en Cisjordanie.

Concernant l'eau potable, le taux d'accès à l'eau est de 97%, il reste quelques localités rurales à desservir.

Aquifère Cisjordanie	Autorité palestinienne	Israël
Aquifère est	54 millions m3 + 78 millions à développer	40 millions m3
Aquifère ouest	22 millions m3	340 millions m3
Aquifère nord	42 millions m3	103 millions m3

Une grande proportion de l'eau consommée est achetée à la compagnie Israélienne Mekorot.

Concernant l'assainissement, 96 millions de m3 d'eau usées sont produites, dont 10 millions sont traitées en Cisjordanie et 18 millions de m3 sont déversées sans traitement dans les cours d'eau qui s'écoulent jusqu'en Israël, qui fait supporter le coût de leur traitement pour 35 millions de dollars. De plus, les eaux usées non traitées contaminent les aquifères de Cisjordanie et de Gaza.

La Loi sur l'eau de 2014 prévoit la refonte des institutions et redéfinit leurs attributions. Coexistent actuellement des organes nouvellement créés et d'autres voués à disparaître.

- ✓ L'Autorité Palestinienne de l'eau (**Palestinian Water Authority – Pwa**), instaurée par les accords d'Oslo, est responsable de la gestion et la préservation de la ressource.
- ✓ L'organisme de régulation des services, prévu par la loi de 2014, a bien été mis en place. Autonome par rapport au PWA, le **Water Sector Regulatory Council - WSRC**, est chargé de la surveillance et de l'accompagnement des opérateurs en charge de l'assainissement et de la production et la distribution de l'eau domestique (NCW, opérateurs régionaux)
- ✓ Il est prévu la création d'une Compagnie nationale des eaux, **National Water Compagny -NWC**, afin de gérer la fourniture d'eau aux opérateurs de distribution, à partir de l'approvisionnement en gros du Mekorot ainsi que des aquifères palestiniens. La West Bank Water département (WBWD) assure actuellement ce rôle en Cisjordanie.
- ✓ Actuellement, des municipalités et quelques intercommunalités et conseils de villages, assurent la gestion de la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement (collecte et traitement), si existant. En remplacement des 300 opérateurs actuels environ, la loi prévoit la création d'établissements régionaux pour optimiser la qualité et les coûts des services et favoriser l'implication du secteur privé : **Regional Water Utilities - RWU**. Cette transition est prévue, en plusieurs phases, prévoyant un passage de 300 opérateurs à 27, puis à 14, pour aboutir ensuite à 3 opérateurs en Cisjordanie et un unique à Gaza. (*Consultez la présentation pour en savoir plus sur les processus de fusion d'opérateurs en cours.*)
- ✓ La loi incite à la création d'associations d'usagers de l'eau, **Water Users Associations - WUA** pour la gestion participative et durable de l'eau d'irrigation, y compris des eaux usées traitées.

Hani Boullata aborde les principaux enjeux, difficultés et actualités du secteur palestinien de l'eau et l'assainissement

- ✓ Les ressources issues de la **facturation des services** ne couvrent pas les charges nécessaires à leur fonctionnement. En outre, l'Autorité Palestinienne subventionne le prix de l'eau à plusieurs échelles, au niveau de l'achat en gros à Mekorot par la West Bank Water département (bientôt National Water Compagny), ainsi qu'au niveau de l'achat à cette dernière par les opérateurs locaux. Afin d'optimiser le modèle économique des services, et de renforcer l'équité de la distribution, un **nouveau référentiel tarifaire** a été établi, incitant les opérateurs à mettre en place un système basé sur les catégories d'usagers.
- ✓ La lutte contre les eaux non comptabilisées « **Non Revenu Water** »- **NRW** représente un enjeu important pour la viabilité technique et financière des services. En effet, les connexions illégales

ainsi que les pertes en eaux dues à la vétusté des réseaux et aux lacunes de maintenance, impliquent un taux de NRW atteignant 40% en Cisjordanie et 30 % à Gaza.

- ✓ Face aux contraintes de disponibilité de la ressource eau dues à l'occupation ainsi qu'au changement climatique, **l'optimisation de la gestion des ressources disponibles, corrélée à la mobilisation des eaux usées traitées** en tant que ressources supplémentaires, constitue un axe stratégique fort.
- ✓ La mise en œuvre de la loi sur l'eau incite au **regroupement des opérateurs pour une gestion intercommunale**. La PWA et le WSRC les accompagnent dans ces démarches et leur délivrent des licences.

Dans ce contexte, la coopération décentralisée représente une opportunité pour partager l'expérience des collectivités françaises en terme de gouvernance intercommunale et de gestion technique des services, en particulier concernant la performance des réseaux de distribution et le traitement et la réutilisation des eaux usées.

**Rawan Issed (PWA)** insiste sur la place importante que peut jouer la coopération décentralisée française dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, en appui au renforcement des opérateurs de distribution d'eau et d'assainissement, en particulier sur des sujets techniques précis, tels que la réduction des pertes dans les réseaux de distribution, l'optimisation de la tarification. Cet engagement s'inscrit dans la dynamique volontaire que porte la PWA pour soutenir le renforcement du secteur et la structuration de ces institutions décentralisées.

Hani Boulatta présente enfin un **panorama des projets en cours portés par l'AFD** en Palestine sur le secteur de l'eau et l'assainissement. Ces projets souvent co-financés par l'Union Européenne, découlent parfois de démarches initiées dans le cadre de coopérations décentralisées. Outre pour des projets d'infrastructures, l'AFD accompagne également la PWA dans ses démarches de renforcement des compétences professionnelles du secteur ; et pour la réalisation d'études stratégiques globales, portant notamment sur la réutilisation des eaux usées dans le sud de la Cisjordanie et sur la réponse aux crises à Gaza.

#### Thématique « renforcement des compétences des services et appui à la structuration des établissements régionaux »

**Ville de Paris – Yann Bhogal : Le renforcement des compétences pour la gestion de l'eau et l'assainissement, de la ville de Jéricho et de l'opérateur des villages ouest de Jénine (JSCJWW).**

[Lien vers la présentation](#)

Yann Bhogal présente la démarche globale de solidarité internationale de la ville de Paris. 6 millions d'euros/an sont consacrés à l'Aide au développement, sur plusieurs thématiques, en particulier les secteurs eau, assainissement, déchet et énergie. Cet engagement prend la forme d'un appel à projet « SOLIDAE » ainsi que de coopérations actives dans plusieurs secteurs.

La coopération avec Jéricho a été initiée en 2009 et mobilise également Eau de Paris. Les actions ont démarré par un schéma directeur de 2009 à 2011, puis par quelques travaux prioritaires de renforcement du réseau, avant de déployer un programme d'assistance technique.

L'établissement d'un SIG et de modélisations du réseau ont nécessité des investigations approfondies pour la collecte des données. La gestion administrative et financière a été abordée, afin d'optimiser le taux de recouvrement des factures en facilitant les moyens de paiement et en instaurant des moyens de sanction et de médiation pour la gestion des impayés. Une démarche de sensibilisation à l'économie d'eau a également été conduite.

Une rencontre avec l'opérateur intercommunal (Joint Service Council –JSC) des villages ouest de Jenine (JSCJWW), a montré une complémentarité possible pour un partage d'expertise entre les deux opérateurs palestiniens et la ville de Paris ; Jéricho étant plus avancée en terme d'assainissement (STEP équipé d'un système de réutilisation des eaux usées traitées) et le JWWJSC étant avancé sur les questions de gestion de la distribution de l'eau. Une coopération tripartite, soutenue par le dispositif FICOL, a ainsi été initiée.

Côté Paris, c'est l'opérateur public Eau de Paris, et la direction de la propreté et de l'eau de la ville (volet assainissement) qui sont mobilisés pour partager leur expertise.



Concernant l'eau, les enjeux abordés sont ceux de la tarification et la réduction des NRW. A Jéricho il est donc prévu de renforcer la gestion du réseau en mettant en place une sectorisation et une surveillance des réseaux (débitmètres capteurs de pressions...). Concernant le volet assainissement, la faisabilité de la station d'épuration dans le nord-ouest de Jenine sera étudiée, en s'appuyant sur un schéma directeur établi par l'AFD.

### Eau du Bassin Rennais – Laurent Geneau - [Les échanges techniques pour former les agents de la régie d'eau de Beitunia.](#)

Le Syndicat intercommunal en charge de l'eau potable, Eau du Bassin Rennais s'engage pour la solidarité internationale en proposant un fond de subvention aux associations de son territoire, et en s'impliquant dans la coopération décentralisée avec la ville palestinienne de Beitunia. EBR s'appuie sur l'association Hamap Humanitaire pour mener ses actions, mais mobilise également les agents de la Société Publique Locale (SPL) Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR).

Beitunia souhaite améliorer la performance des réseaux de distribution en vue de l'intégration de son service à l'opérateur intercommunal Jerusalem Water Undertaking (JWU). Cet opérateur qui regroupe actuellement Ramallah et Al-Bireh, 10 autres villes, 43 villages, 5 camps de réfugiés, est voué à s'élargir pour devenir à terme l'un des trois opérateurs régionaux de Cisjordanie.

La première étape de cette coopération consiste à accompagner la réalisation d'un schéma directeur pour connaître le système hydraulique et l'état des infrastructures, afin de hiérarchiser les besoins et planifier les actions à conduire.

Des techniciens de Beitunia ont été accueillis à Rennes et ont bénéficié d'un stage de formation, dispensé par la CEBR, opérateur du service d'eau de EBR, ainsi que par l'OIEAU, centré sur la recherche de fuites et la réparation des réseaux. Cette mission a permis d'établir des liens ; et les échanges se poursuivent à présent en distanciel entre techniciens sur des questions de sectorisation et de surveillance et télégestion, ainsi que de dimensionnement des réseaux. Il est à présent prévu une mission de techniciens de EBR à Beitunia.

Par ailleurs, EBR donne une dimension culturelle à sa démarche, en s'appuyant sur cette coopération pour animer une dynamique de sensibilisation à la question de l'eau en Palestine sur le territoire rennais.

La coopération se poursuit et les actions sont menées sous forme de projets successifs sollicitant différents leviers de financement : agences de l'eau, FICOL... Les partenaires ont la volonté d'élargir la focale thématique, actuellement centrée sur la compétence « eau » d'EBR, pour aborder notamment l'assainissement, en s'appuyant sur d'autres partenaires français ; et en cohérence avec les actions de la coopération allemande active dans cette région. L'expérience d'EBR en terme de gestion intercommunale pourra également être partagée, dans le contexte de l'intégration de Beitunia à la JWU.

En réponse à **Julie Trotter**, Yann Bhogal précise que seul le réseau d'eau potable a pour l'instant été modélisé.

Franck Carrey, association Médina, soulève la problématique de la **défaillance de l'assainissement de Gaza.**

**Nordine Henni de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)** indique que CUD est la seule collectivité territoriale française à entretenir une coopération de longue date dans la bande de Gaza, (plus précisément avec la ville de Gaza). Les besoins relatifs à l'eau et l'assainissement ont été soulevés, portant en particulier sur la nécessité de cartographier, télégérer et sectoriser les réseaux (ce qui implique à Gaza,



l'enjeu de pouvoir isoler les zones susceptibles de subir des bombardements). Cependant, il a été difficile pour la CUD de composer avec les institutions concernées pour concrétiser un projet sur l'eau et l'assainissement, tant au niveau des financements français mobilisables (FICOL) que des autorités palestiniennes impliquées (ville de Gaza, PWA).

**Régis Démoly, de Grand Besançon**, questionne sur la façon dont les camps seront pris en compte dans le nouveau cadre sectoriel, car une crainte d'être absorbés par un grand opérateur est perçue dans les camps. La communauté urbaine de Grand Besançon est en effet en coopération avec le camp d'Aqabat Jabr et a été impliquée dans le projet de son raccordement à la station d'épuration de Jéricho.

**Lana Sadeq de l'AJPF Association pour les jumelages entre camps de réfugiés palestiniens et villes françaises** indique que l'AJPF agit pour la sensibilisation à la cause des réfugiés palestiniens en Palestine et au Liban, et cherche également à stimuler les coopérations françaises avec des camps de réfugiés. L'AJPF est disponible pour accompagner ses adhérents à relancer leurs coopérations en s'appuyant sur les acteurs locaux adéquats. Les camps sont gouvernés par des comités populaires, qui ne sont pas élus par les habitants mais par des représentants associatifs.

### Thématique « réutilisation et valorisation des produits et sous-produits de l'assainissement »

**Toulouse Métropole/Hamap - Nicole Miquel-Belaud, Julie Ducrot, Maxime Decaens - La mise à niveau de la filière boues de la station d'épuration d'Al Tireh en vue d'une valorisation agricole des boues.**

[Présentation Toulouse](#) ; [présentation Hamap](#)

**Mme Nicole Miquel-Belaud, élue en charge de l'eau à Toulouse Métropole**, rappelle l'histoire de la coopération démarrée en 2009, qui tout d'abord portée sur la création d'un réseau de collecte des eaux usées et pluviales dans la vieille ville de Ramallah, avant de s'orienter sur l'accompagnement à la mise en œuvre d'une station d'épuration.

Le séchage des boues en vue d'une valorisation agricole a été envisagé dès 2016. L'étude de faisabilité confiée à Hamap a cependant conclu à la nécessité d'optimiser la station d'épuration et sa filière boues, avant d'envisager son séchage et sa valorisation. Si elle voit le jour, la serre de séchage solaire des boues accueillera les boues de la station existante ainsi que celles d'une future station d'épuration prévue à terme par Ramallah.

Le projet actuellement en cours et bénéficiant d'un financement de la FICOL, porte donc sur l'amélioration de la filière boues et sur l'étude de la faisabilité de la valorisation agricole. La coopération mobilise l'expertise de la Direction du Cycle de l'Eau de Toulouse Métropole et s'appuie également sur l'association Hamap Humanitaire.

**Mme Julie Ducrot, Ingénieur Process et Traitement des Eaux**, précise la consistance du projet.

Il est prévu la mise en place de centrifugeuses et de serres solaires pour déshydrater les boues, puis les sécher, afin de les transformer en granulés pour faciliter leur valorisation en tant qu'amendements agricoles. Les boues sont en effet actuellement envoyées en décharge.

Suite à la réalisation d'études par un bureau d'études français, Toulouse Métropole a appuyé Ramallah pour piloter la dévolution d'un marché de travaux pour la mise en place des centrifugeuses. Une seconde consultation en cours porte sur la création d'un laboratoire et la mise en place d'un dispositif de suivi de la qualité des boues.

Une démarche de formation accompagne ces actions. La technologie de traitement de la station d'épuration, équipée de bioréacteurs, ainsi que les centrifugeuses à venir, nécessitent en effet un appui technique renforcé. L'exploitation étant assurée par un prestataire privé, il s'agit d'accompagner Ramallah à contrôler correctement ses prestations en suivant des indicateurs de performance.

**M Maxime Decaens, Hamap Humanitaire**, intervient avec l'OIEAU en appui technique concernant la valorisation agricole envisagée. Il s'agit d'analyser quelle forme pourrait prendre cette filière et comment la mettre en œuvre, en fonction de différents paramètres du contexte naturel (nature du sol, topographie...), social et économique (caractérisation de l'activité agricole, acceptabilité, modèle économique possible de la filière...).

Au préalable, un brainstorming de la situation de la gestion des boues dans les pays du sud de la méditerranée, sera conduit, en ciblant en particulier le Maroc et en Tunisie.

Cette démarche sera animée par un comité de suivi composé de diverses parties prenantes intéressées au niveau institutionnel et local, qui statuera sur la faisabilité de la filière de valorisation agricole.

**Mme Nicole Miquel-Belaud** précise que les résultats de l'étude de faisabilité de la valorisation agricole des boues de Ramallah, seront partagés, avec un appui possible des réseaux tels que le pS-Eau.

## Région Occitanie/Expert solidaires – [Projet de réutilisation des eaux usées traitées à Tubas.](#)

[Lien vers la présentation](#)

**M Thomas Lavour, relations internationales de la région Occitanie**, rappelle l'historique de la coopération il y a une quinzaine d'années entre la région Midi Pyrénées et le Gouvernorat de Tubas. Avec l'appui technique d'Hamap, les thématiques de l'eau et l'agriculture ont été abordées à partir de 2019.

Le projet de réutilisation des eaux usées de la station d'épuration de Tayassir s'inscrit dans un contexte où le gouvernorat de Tubas ambitionne de développer l'agriculture afin de devenir le panier alimentaire durable de la Palestine. Pour ce projet en cours de formulation, la région Occitanie agit en partenariat avec le gouvernorat de Tubas et des vallées du nord, avec l'appui des partenaires techniques Experts Solidaires, l'Association Sud-Ouest pour le développement International Agricole- ASODIA, l'Union of agricultural Work Committees - UAWC ; et prévoit de recourir au dispositif FICOL.

**M Thomas Cazalis, Experts Solidaires**, revient sur l'étude conduite par Hamap en 2019, qui avait préfiguré la structuration d'une filière de maraîchage dans la plaine de Tammun à partir d'eau sous terraines, ainsi que d'une filière de fourrage à partir d'eaux réutilisées issues de la station de Tayassir. Cette option permettrait de s'affranchir de l'achat de fourrage à Israël. La réutilisation des eaux usées traitées permettrait de disposer d'une ressource en eau supplémentaire, et de limiter la pression sur les eaux souterraines.

Ce projet prévoit la mise en place d'une gestion participative de la ressource en eau via l'instauration d'association d'usagers de l'eau et la promotion de pratiques d'irrigation économes. Il s'appuie sur une expérience menée par la coopération française en 2007 à Gaza et un rapprochement est souhaité avec les autres initiatives de réutilisation en cours en Palestine.

Le développement d'activités agricoles territorialisées que permettra cette nouvelle ressource, bénéficiera de l'expérience de la région Occitanie en terme de stratégie agricole. Une réciprocité est attendue pour inspirer le développement de la réutilisation des eaux usées en Occitanie.

**Mérodie Boissel** soulève l'intérêt que représente la thématique de la réutilisation des eaux usées dans le cadre d'une coopération décentralisée, dans le sens qu'elle permet une forme de réciprocité des échanges d'expériences. En effet ces processus sont également en cours de déploiement en France.

**Chantal Eyboulet du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne - SIAAP**, évoque la coopération impliquant les départements du Val de Marne et de Seine Saint Denis ; et les villes Jenine et Qalquilya. Un schéma directeur a été réalisé, et a donné lieu à des projets de renforcement des réseaux d'assainissement. Des projets de stations d'épurations sont envisagés et il y aurait une opportunité à partager les expériences sur le sujet de la réutilisation des eaux usées.

Hani Boullata et Mérodie Boissel précisent l'enjeu important que représente la réutilisation des eaux usées en Palestine. Il s'agit de ne pas perdre une ressource en eau qui, si elle n'est pas récupérée en Cisjordanie, s'écoule via les wadis jusqu'en Israël pour une réutilisation pour l'irrigation en Israël. D'autant plus qu'Israël fait supporter le coût de traitement des eaux usées non ou partiellement traitées par la Cisjordanie, dans des stations d'épuration équipées de dispositifs de réutilisation.

**Issa Elshatleh, River Company for fair developmental services**, s'interroge sur les impacts du développement d'une nouvelle filière agricole territorialisée, sur le tissu économique et social local de l'agriculture. En effet, il s'agit d'une région traditionnellement céréalière, une substitution de cette culture risquerait de compromettre son autonomie alimentaire. Thomas Cazalis confirme que le choix des cultures s'appuiera sur un diagnostic territorial mené avec les agriculteurs.

## Association Médina – Franck Carrey : Accès à l'eau et l'assainissement en milieu scolaire à Gaza.

[Lien vers la présentation](#)

L'association Medina cible des situations de guerre, crises et conflits, pour y mener des actions de développement, en s'appuyant sur un ancrage local. A Gaza, l'instabilité sécuritaire chronique et les guerres récurrentes, peuvent décourager certains bailleurs de fonds, ce qui implique un lobbying permanent à assurer.

Depuis 4 ans, Médina déploie un programme d'accès à l'eau et l'assainissement qui a touché jusqu'à présent 40 écoles. Medina s'appuie sur une collaboratrice locale résidant à Gaza et agit en concertation avec le ministère palestinien de l'éducation et de l'eau (DREK, PWA). Côté français, les dispositifs financiers des métropoles de Lyon et Marseille (via la loi Oudin Santini) sont sollicités, avec un soutien également de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le volet eau consiste à mettre en place des mini-station de production d'eau potable (10m<sup>3</sup> /j), permettant de potabiliser l'eau distribuée par le réseau. Medina met aussi en place ou réhabilite des réservoirs d'eau potable. Des panneaux solaires sont installés pour permettre une autonomie énergétique des équipements.

Ressources en eaux contaminées à Gaza : Si la problématique prégnante en Cisjordanie est celle de la disponibilité des ressources en eau, l'enjeu majeur à Gaza est celui de la qualité de l'eau. L'aquifère peu profond, qui s'étend d'Israël à l'Égypte est surexploité, entraînant une dégradation croissante de sa qualité par l'infiltration d'eau de mer et d'eaux usées partiellement traitées.

Au niveau de l'assainissement, des sanitaires sont réhabilités ou installés, et raccordés au réseau d'assainissement si existant, ou bien à des fosses septiques mises en œuvre. Medina ne prend actuellement pas en charge les maillons « intermédiaire » (collecte) et « aval » (traitement) de l'assainissement, ce qui pourrait représenter une perspective future.

Compte tenu de la situation politique de Gaza (blocus), Medina rencontre des difficultés pour l'importation de certains matériaux et pour le transfert de fonds, ce qui impacte les délais de réalisation des projets.

## Métropole de Dunkerque – Nordine Henni : Lancement d'un « fond eau » disponible pour le financement d'actions à Gaza

Nordine Henni précise le portage du « fond eau du Dunkerquois », impliquant l'agence de l'eau Artois Picardie, le Syndicat de l'eau du Dunkerquois et la Communauté Urbaine de Dunkerque. Il insiste sur l'importance de l'action d'associations telles que Medina dans le contexte de la bande de Gaza, les collectivités françaises ayant plus de difficultés à porter directement des actions à Gaza.

[Retrouvez plus d'information sur le « fond eau du Dunkerquois »](#)

## Experts Solidaires – Thomas Cazalis - Gestion des ressources en eau en zone C

[Lien vers la présentation](#)

Ce projet est mené dans le cadre de la coopération décentralisée entre la commune de Les Méées et des municipalités de Dura et Beit Ula, avec le soutien de l'AFD. Il découle d'un partenariat entre la Région Sud et le gouvernorat d'Hébron. Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance, Experts Solidaires (France) et l'Union of Agricultural Committees- UAWC (Palestine) sont également impliqués en tant que partenaires techniques.

L'accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (« Oslo II ») du 28 septembre 1995, prévoit trois zones de souveraineté distincte :

- ✓ La zone A (20% de la superficie, 55% de la population), administrée et contrôlée par l'Autorité Palestinienne, rassemblant les zones urbaines.
- ✓ La zone B (20% de la superficie, 40% de la population), administrée par l'AP et contrôlée par Israël
- ✓ La zone C (60% de la superficie, 5% de la population), administrée et contrôlée par Israël.

La construction d'infrastructures d'eau ou d'assainissement et l'importation de biens en Cisjordanie sont soumis à autorisation du **Joint Water Committee (JWC)**, comité israélo palestinien. En zone C, le développement d'infrastructures est encore davantage contraint ; un accord de l'administration civile israélienne étant également requis.

La première difficulté rencontrée est liée au contrôle de la société civile Palestinienne exercée par Israël, l'association UAWA ayant été accusée de représenter une organisation terroriste.



La vallée de Dura et Beit Ula a la chance de bénéficier de la maîtrise totale de sa ressource en eau (nappe peu profonde, non assujettie aux restrictions de prélèvement imposées par Israël); une démarche de gestion intégrée des ressources en eau peut donc y être mise en œuvre.

En zone rurale, tout projet de développement est très vite confronté à problématique du zonage A, B, C pour la construction d'infrastructures (forages, réservoirs, réseaux). Pour ce projet, il a fallu en tenir compte pour déterminer l'emplacement des forages et jongler entre la cohérence des résultats de l'étude hydrogéologue et cette contrainte de zonage, pour déterminer l'emplacement des forages. Concernant les réservoirs, la localisation en zone B ou C influe sur le choix du type de réservoirs, prévus en construction pérenne en zone B et démontable en zone C pour prévenir un éventuel ordre de démolition.

**Mélodie Boissel** clôt la séance en indiquant les relais d'informations et d'appuis mis à disposition du pS-Eau et ses partenaires :

**Réseau pays Palestine du pS-Eau** : Mélodie Boissel [melodie.boissel@pseau.org](mailto:melodie.boissel@pseau.org)

En lien localement avec :

- SCAC/DAECT : Julie Dusseaux : [julie.dusseaux@diplomatie.gouv.fr](mailto:julie.dusseaux@diplomatie.gouv.fr)
- AFD Jérusalem, PWA/ WSRC

**Réseaux Régionalisés du pS-Eau en France**

Appui de proximité aux acteurs de coopération, en lien avec :

- RRMA – Réseaux Régionaux Multi-Acteurs
- Agences de l'Eau, en particulier Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, agence référente sur le bassin méditerranéen
- ✓ Siège Paris (Ile de France, Bretagne, Normandie, Centre Val de Loire)
- ✓ Antennes Toulouse & Bordeaux : Irvina Parrel [irvina.parrel@pseau.org](mailto:irvina.parrel@pseau.org) (Occitanie, Nouvelle Aquitaine)
- ✓ Antenne Lyon : Philippe Mouton [mouton@pseau.org](mailto:mouton@pseau.org) (régions Sud, Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Corse)
- ✓ Antenne Nancy : Marie Zerbo [marie.zerbo-mangin@pseau.org](mailto:marie.zerbo-mangin@pseau.org) (région Grand Est)
- ✓ Antenne Angers : Vincent Dussaux - [dussaux@pseau.org](mailto:dussaux@pseau.org) (région pays de la Loire)

[Retrouvez la vidéo du webinaire \(en français uniquement\)](#)